



Direction des services techniques
et de l'aménagement
Services techniques
Tél. 03 20 66 58 27
Fax : 03 20 66 58 30

190625/BC/AB

ARRETE N° ARR/2019/ST/251

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété
par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures
nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre des travaux en trottoirs rue des Trois Baudets, angle
rue Jules Guesde à Hem, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour
réglementer ce secteur,

ARRETONS

ARTICLE 1 : À partir du 1er juillet 2019 et ce, jusqu'au 12 juillet 2019, le
stationnement sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 2 : À partir du 1er juillet 2019 et ce, jusqu'au 12 juillet 2019, la circulation
fera l'objet au droit du chantier d'une restriction par demi chaussée et sera régulée
par alternat manuel. La vitesse sera limitée à 30km/h

ARTICLE 3 : Les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et
nocturne seront mis en place par l'entreprise VRL.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de
la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le
Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat
Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille,
au Centre de Secours de Roubaix, à la Sté Esterra et à l'entreprise VRL - 6 bis rue
Courtois - 59019 LILLE.

Fait à HEM, le - 3 JUL. 2019

**Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint aux Travaux,
aux infrastructures et à l'aménagement.**



Laurent PASTOUR

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie: 03 20 66 58 00 - Fax: 03 20 66 58 10 - www.ville-hem.fr